

## « Exception britannique, exception française : regards croisés »

Depuis le référendum du 23 juin 2016 sur le Brexit, la Grande-Bretagne s'est engagée dans une voie singulière et hasardeuse, qui la place d'ores et déjà sur une trajectoire institutionnelle et politique divergente des autres pays de l'Union Européenne. La divergence semble particulièrement nette avec la France, qui affiche une ligne dure sur les négociations en cours. Mais l'extrême visibilité de cette opposition ne doit pas occulter un ensemble de parallèles, d'intérêts croisés, et de différences plus ou moins prononcées ou explicites qui se donnent à voir entre les deux pays depuis 1945 dans divers domaines de politique publique.

En s'appuyant sur le jeu de miroirs de la comparaison transmanche, cet atelier s'interrogera tant sur les exceptionnalismes des deux pays que sur leurs caractéristiques communes, dans des domaines aussi divers que la politique étrangère et de défense, les politiques de l'immigration, de la citoyenneté et de la diversité, les politiques de retour à l'emploi, du logement, l'approche de la question du handicap, les débats portant sur les réformes de l'État-Providence, etc.

Les propositions de communications insistant sur les parallèles, les contrastes, les modes de coopération ou les transferts d'idées et de modèles politiques entre les deux pays seront les bienvenues, ainsi le cas échéant que sur le caractère discutabile ou réifié de ces « modèles ». Seront également lues avec intérêt les propositions traitant non seulement des politiques publiques mais aussi de leur perception par les électeurs, les acteurs de la société civile, les élus locaux, les militants, etc.

Les propositions (en anglais ou en français, de 250 mots environ et assorties d'une brève notice biographique), sont à adresser aux responsables de l'atelier pour **le 20 novembre 2018 au plus tard**: Romain GARBAYE ([romain.garbaye@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:romain.garbaye@sorbonne-nouvelle.fr)), Vincent LATOUR ([latour.univ-tlse2.fr](mailto:latour.univ-tlse2.fr)), et Olivier ESTEVES ([olivier.esteves@yahoo.fr](mailto:olivier.esteves@yahoo.fr))